



Assemblée générale du 17 mars 2021

10 Chemin du Dindolet
Quartier Ste-Catherine
cugistoria@wanadoo.fr
13780 CUGES-les-PINS
499 025 344 00015 - 913E

L'assemblée générale du 17 mars 2021, en raison du contexte sanitaire, s'est déroulée de manière dématérialisée. Outre la convocation et l'ordre du jour, ont été adressés aux adhérents, par courrier électronique ou courrier papier, les bilans moral et financier de l'exercice écoulé, les projets pour l'exercice à venir, un bulletin de vote.

Michèle Amar-Carbone, Jean-Paul Demouveau, Chantal Clerc, membres du bureau, ainsi que Agnès Airaud-Chiara, membre du Conseil d'administration, se sont réunis au siège social de l'association.

Ont participé à l'Assemblée générale par le retour de leur bulletin de vote : Gilles Aicardi, Margot Aicardi, Michèle Bérenger, Jean-Pierre Bérenger, Odile Cornille, Denise Demouveau, Jean-Pierre Dewiere, Gonzague Espanet, Christian Foschi, Raoul Grenier, Christian Kerneis, Jean-Louis Marciandi, Alphonse Messina, Jacqueline Messina, Corinne Mozolenski, Roland Olivier

Rappel de l'Ordre du jour :

- ⇒ Bilan moral 2020
- ⇒ Bilan financier 2020
- ⇒ Projets 2021
- ⇒ Questions diverses.

Conformément à l'article 16 des statuts, et vingt personnes ayant rempli leur bulletin de vote, le quorum, calculé en fonction du nombre de membres à jour de leur cotisation, est atteint.

1. Bilan moral

Le bilan moral, tel qu'il a été adressé aux adhérents, a été présenté par la présidente, à savoir :

L'assemblée générale a pu se dérouler le 3 mars 2020 dans des conditions normales puisque les restrictions sanitaires ne sont intervenues qu'à partir du 17. Nous y avons enregistré 6 nouvelles adhésions.

L'an dernier, les activités de l'association ont fatalement été perturbées par la crise sanitaire. A notamment été annulée par les organisateurs le Marché de Noël. Egalement annulées les visites découverte du centre ancien, programmées par Cugistoria en septembre/octobre.

Pour les mêmes raisons, ont été reportés le recensement des puits & des citernes, qui devait reprendre au printemps, ainsi que la mise en place d'un projet s'appuyant sur la généalogie, suggéré par Michèle Bérenger lors de la précédente Assemblée générale.

Pour autant, l'association n'a pas été inactive :

- Un groupe de 35 personnes venues de Marseille pour découvrir l'histoire locale a été accueilli le 22 février. Le parcours s'est déroulé dans une ambiance sympathique et les participants ont fait part de leur satisfaction, y compris auprès de l'Office Intercommunal du Tourisme, à l'initiative de la visite.
- Les recherches sur l'historique de l'école Condorcet ont commencé le 10 mars (juste à temps avant le premier confinement !) par une visite avec Jean-Paul Demouveau aux Archives départementales. De nombreux documents ont été consultés, dont plusieurs plans, sur l'école mais également sur la Tour de l'Horloge, la Gendarmerie, le Syndicat de la Plaine, la rectification de la RN8. Tout a été photographié (soit au total 1047 clichés...), ce qui évite bien entendu de devoir descendre à Marseille à chaque séance de travail.
- Au mois de mai, publication sur le site de l'association d'une étude intitulée « 1720-2020, Trois siècles d'accalmie », consacrée à la Peste de Provence et à ses conséquences sur la vie locale. Certaines personnes n'aimant pas lire sur écran, une version papier a été publiée en septembre : il s'agit de la version numérique, développée et complétée par des illustrations.

- Plusieurs études ont été commencées concernant l'historique de certaines propriétés, notamment concernant la scierie du vallon de la Serre. Les propriétaires de la villa Sequana ont également été aidés dans leurs recherches sur le passé de leur maison.
- Concernant la chapelle Ste-Madeleine, la transcription du testament de Jean Ferrier se poursuit. Pour mémoire, Clément Bonifay, dans son Histoire de Cuges, attribuait la fondation de cette chapelle à Jean Ferrier. Le testament semble démontrer que c'est faux, mais sa transcription demande du temps et des compétences quant au déchiffrement de l'écriture.
- L'indexation des documents (photos et coupures de presse) avec utilisation de mots-clés, travail de longue haleine s'il en est, se poursuit également...

Pour être complet, à signaler toutefois deux difficultés rencontrées cette année :

- Site Internet : les messages qui transitent par l'intermédiaire du site n'aboutissent pas. En attendant que le problème soit réglé (à voir avec hébergeur ?), une bande annonce défile et rappelle l'adresse mail, ce qui permet aux personnes éventuellement intéressées de contacter l'association directement.
- Chapelle des Pénitents : une publication sur Facebook a signalé que le volet était grand ouvert... La Police municipale n'a pas constaté d'effraction, il s'agissait donc d'une négligence. Il n'en reste pas moins que la chapelle est restée ouverte pendant plusieurs semaines. Par chance, la rue n'est pas très fréquentée.

Indépendamment de cela, il a été remarqué que les vitrines et le mobilier de l'association avaient été déplacés sans que Cugistoria ait donné avis ou autorisation. Tout a été remis à sa place par Jean-Paul Demouveaux et Chantal Clerc.

Un courrier doit être envoyé pour que le service technique effectue quelques réparations (loquet du volet cassé, ampoule à changer, une des deux serrures ne fonctionne plus). En revanche, rien ne pourra être fait pour le crépi situé dans le chœur et qui a été dégradé. Pour mémoire, l'architecte des Bâtiments de France avait préconisé de veiller à la bonne conservation de ce crépi qui risque de recouvrir des peintures très anciennes, et donc de les protéger.

Le bilan moral a été adopté à l'unanimité.

2. *Bilan financier*

Les comptes détaillés ainsi que les justificatifs de dépenses avaient été mis à la disposition des adhérents, sur simple demande de leur part. Aucune demande n'a été formulée. Le bilan financier, tel qu'il a été adressé aux adhérents, accompagné de la synthèse financière, a été présenté par Jean-Paul Demouveaux, trésorier, à savoir :

Au 1er janvier 2020, l'association disposait d'un montant de 3319,84 €. Les recettes de l'année se sont élevées à 481,27 €, les dépenses engagées à 529,31 €. La somme restant en caisse au 31 décembre 2020 est de 3.271,80 €. La situation financière de l'association reste stable.

Les recettes et les dépenses ont été relativement équilibrées (sachant que les quelques adhésions qui demandent à être régularisées couvriraient le déficit constaté, à savoir 48,04 € ; sachant également qu'il a été enregistré 6 nouvelles adhésions).

Par rapport à 2019, toutes les dépenses ont diminué, ce qui est lié à l'absence de manifestations et à la baisse des activités. Les frais de gestion de la Banque postale sont brutalement passés de 15 à 25 € par trimestre, soit 67 % de hausse, et ce, sans justification : les frais bancaires représentent désormais plus du tiers des dépenses courantes. Le coût des photocopies est majoré par rapport à la réalité : la facture du mois de mai a été établie à partir d'une estimation surévaluée. Le trop payé s'équilibrera en 2021. Stabilité des autres dépenses.

C'est la suppression du Marché de Noël qui est à l'origine de la forte diminution du poste « vente de publications » (près de 80 %). Les effets de cette forte diminution sur le résultat final ont été atténués par les 70 € versés par l'Office intercommunal du Tourisme (visite guidée) et par un don.

Le bilan financier a été adopté à l'unanimité.

3. Projets 2021

En ce début d'année 2021, il est difficile d'évoquer le moindre projet de manière ferme et définitive : compte tenu du contexte sanitaire, et surtout des incertitudes pour les mois à venir, Cugistoria ne peut valablement s'engager quant à ses actions futures.

Quoi qu'il en soit, le Conseil d'administration s'efforcera de s'adapter aux événements et ne manquera pas de tenir informés les adhérents.

A ce jour, il semble toutefois pouvoir être envisagé :

- Une rencontre avec les habitants de Cuges, un samedi matin du mois d'avril, pendant le marché hebdomadaire :
 - ✓ D'une part, pour reprendre contact avec les habitants, pour faire connaître l'association aux nouveaux et éventuellement pour enregistrer de nouvelles adhésions.
 - ✓ D'autre part, pour faire progresser le projet suggéré par Michèle Bérenger, à savoir se faire rencontrer, virtuellement ou non, des personnes qui ont déjà travaillé sur leur arbre généalogique et qui pourraient avoir des informations à partager entre elles. Si la demande existe, création d'une page Facebook spécifique.
- Une réflexion autour d'un projet photos, pouvant éventuellement déboucher sur une exposition (à voir avec Jean-Pierre Dewiere et Christian Foschi).
- La poursuite ou la reprise des travaux en cours.

Concernant la participation au marché, il est précisé que la date a été arrêtée au samedi 17 avril, et qu'un article a été adressé au service communication pour publication dans le prochain Cuges Magazine. Il sera préparé un questionnaire afin de savoir si la demande existe quant à des échanges d'arbres généalogiques. Pour les démarches, il suffit de s'adresser à la Police municipale dans le courant de la semaine qui précèdera le marché.

Concernant l'étude sur l'enseignement et l'école au cours des siècles derniers, une première échéance est fixée à fin mai ; à cette date, il faudrait avoir étudié - même sommairement - les documents rassemblés afin d'avoir déjà une idée du plan à suivre et de pouvoir se répartir les tâches. Agnès Airaud-Chiara indique qu'elle procède actuellement au relevé des mariages au 19^{ème} siècle ; les instituteurs font souvent partie des témoins. Elle propose d'en relever les noms. Il faudra peut-être retourner aux Archives départementales pour y consulter les archives du rectorat.

Concernant les petites réparations à effectuer à la chapelle des Pénitents, Katia et le service technique s'en sont occupés. Il reste à aller chercher la clé de la serrure qui a été remplacée.

4. Questions diverses

Aucune question particulière n'a été posée, aucune proposition spécifique n'a été exprimée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 16 heures.

La Présidente
Michèle Amar-Carbone

La secrétaire
Chantal Clerc